



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taxe d'aide au commerce et à l'artisanat

Question écrite n° 113810

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat (TACA). Cette taxe, destinée à la solidarité entre commerçants, semble s'être transformée en un impôt caché, et a été quasiment triplée par la loi de finances 2004. Il lui demande s'il ne convient pas de faire revenir le produit de la TACA à sa destination initiale, la solidarité entre les différentes formes de commerce, et d'annuler cette hausse de la TACA intervenue en 2003.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113810

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13165